

Formation Professionnelle « FEEBAT Réno Réglo – Module 2 : Le devis »

Public visé : Artisans, Entreprises du bâtiment titulaire ou visant un signe RGE.

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Objectifs :

- Distinguer un devis d'un contrat, et lister les éléments constitutifs d'un contrat
- Connaître les règles d'établissements des devis, conformément aux normes
- Distinguer les taux de TVA applicables
- Identifier la portée des Conditions Générales de Ventes et les mentions devant y figurer
- Identifier les non conformités sur un devis

Programme :

1. Définition et portée du devis

- Définir la portée d'un devis
- Distinguer le devis du contrat
- Lister les éléments constitutifs d'un contrat

2. Mentions pour un devis conforme

- Identifier les règles d'établissement des devis
- Lister les mentions pour un devis conforme au code de la consommation
- Lister les mentions complémentaires pour faire bénéficier des aides financières à la rénovation énergétique à ses clients

3. Les taux de TVA applicables aux travaux (métropole)

- Distinguer les différents taux de TVA applicables aux travaux de rénovation énergétique
- Indiquer le taux de TVA applicable

4. Les Conditions Générales de Vente

- Identifier la portée des CGV
- Lister les informations devant figurer dans les CGV

5. Vérifier la conformité des devis

- Identifier les non-conformités sur un devis

Moyens pédagogiques :

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas pratiques, quiz, film pédagogique...

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous forme d'un QCM de 10 questions

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Support de formation
- Zoom et Klaxoon pour les formations en distanciel

Formateur :

Mathilde de MATTEÏS : consultante formatrice accréditée par la cellule FEEBAT pour l'animation des modules de formation RENO REGLO.

Informations pratiques :

Lieu* :

En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation

En distanciel synchrone (avec formateur)

Durée : 3h30

Tarifs : 150€ HT et 180€ TTC

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*